

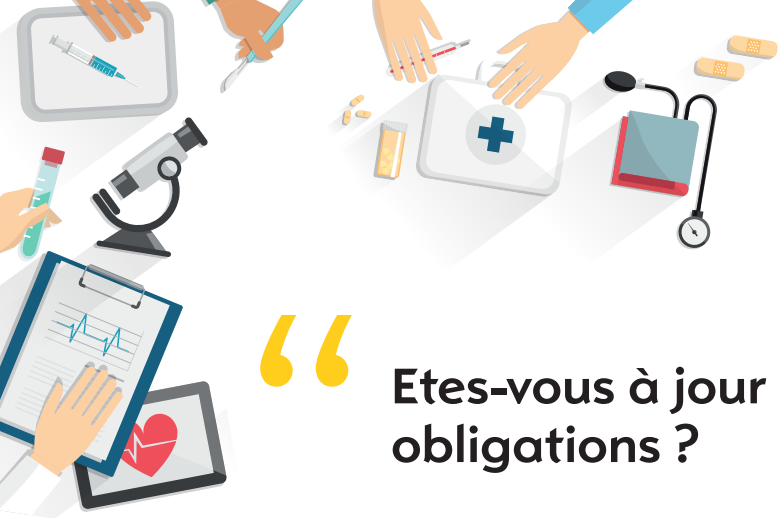


MEDECINE DU TRAVAIL



Confiez-nous la gestion
de vos **visites médicales**





“

Etes-vous à jour de vos obligations ?

Etes-vous en conformité avec la législation en vigueur ?

Nous vous proposons d'intervenir dans votre entreprise au sein de votre service RH afin de gérer pour vous tout ou partie de vos obligations en médecine du travail.

Vous pourrez ainsi décharger et affecter vos collaborateurs à d'autres missions.

La gestion se fait sur votre base avec votre SIRH.

Les données restent ainsi gérées en interne en toute confidentialité.

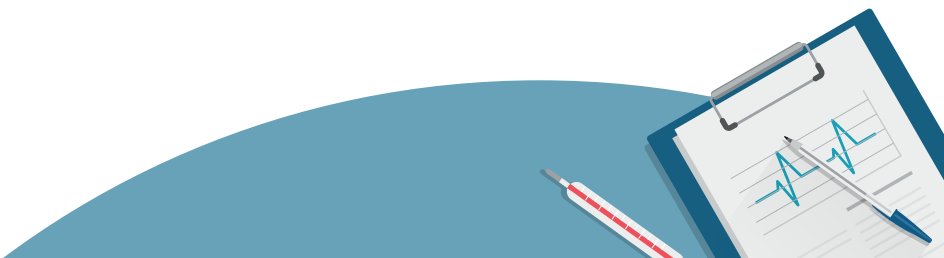
Ce système vous permet aussi l'accès à tout moment aux informations et à l'état de vos visites médicales.



N O S P R E S T A T I O N S

- Gestion des visites médicales (embauche, reprises, périodiques)
- Gestion des salariés isolés/éloignés
- Envoi des convocations aux salariés
- Suivi de réalisation de la visite
- Gestion des absences éventuelles
- Suivi des fiches d'aptitudes
- Mise à jour du dossier du salarié
- Gestion des urgences et autres rdv prioritaires
- Gestion des besoins spécifiques (agrément nucléaire,...)
- Traitement des bordereaux de cotisations
- Gestion des déclarations d'effectifs
- Adhésion auprès des centres
- Etablissement des demandes de paiements

Ainsi que d'autres tâches de GAP si besoin





Dans un arrêt du 12 janvier 2016, en tout point conforme à la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation, la chambre criminelle retient la responsabilité pénale d'un employeur qui, bien qu'ayant averti le médecin du travail de la nécessité de convoquer le nouvel embauché, ne s'est pas assuré que la visite médicale d'embauche avait bien eu lieu avant la fin de l'essai.

L'engorgement du service de santé au travail interentreprises n'exonère pas la société de son obligation d'examen médical d'embauche. Cour de cassation, Chambre criminelle, 12 janvier 2016, n° 14-87695

Surveillance médicale renforcée : risques et situations personnelles concernés à partir à partir de janvier 2016.

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question
ou demande de devis
Pas de paie, pas de charge, juste une facture.**



— CONTACT —

61 rue d'Amérique - 91700 Ste Geneviève des Bois

06 15 57 48 61

WWW.AGIR91.FR
contact@agir91.fr